



TOUS LES CONCERTS ET SPECTACLES PREVUS SUR
DECEMBRE ET JANVIER SONT ANNULES OU REPORTES
ULTERIEUREMENT

Conservatoire intercommunal : élections
des représentants du conseil
d'établissement



Les élections des représentants du conseil d'établissement du conservatoire intercommunal se déroulent du 8 au 15 décembre à l'administration de votre site d'enseignement ou par correspondance (à l'adresse pour les personnes handicapées).

ELECTIONS DES REPRESENTANTS au CONSEIL D'ETABLISSEMENT du CONSERVATOIRE en Marne et Gondoire

Liste des représentants et lettres de candidatures :

https://www.marneetgondoire.fr/documents/Documents/Culture/Conservatoire_intercommunal/Elections_2021/LISTE_Candidats_Representants_USAGERS_conseil_d_etablissement_2021.pdf

Cette semaine, nous votons pour élire les représentants au conseil d'établissement du Conservatoire en Marne et Gondoire.

Cette nouvelle instance, qui va remplacer le Comité de Pilotage, aura notamment comme mission de travailler sur le nouveau projet pédagogique du Conservatoire.

Au premier semestre 2021, un nouveau règlement intérieur a été élaboré unilatéralement par Marne et Gondoire, prévoyant que les représentants des usagers ne soient plus au nombre de 6 (soit un par site d'enseignement) mais 2 par secteur. Chaque secteur regroupant 3 sites, cela signifie que certains sites n'auront pas de représentant !

*Nous attirons votre attention sur ce point, car il nous semble fondamental que Bussy continue d'être représenté. Pour cela, **exprimez-vous et allez voter !** Merci par avance de votre soutien. Vous pouvez vous rendre sur un des sites pour voter.*

Comme le site de Bussy est fermé, Murièle Houdart a obtenu de Marne et Gondoire que le matériel de vote soit aussi fourni aux familles pour un vote à distance. Vous trouverez en pièce jointe de ce mail une notice détaillée pour le vote.

Les enveloppes contenant le matériel ont normalement été transmises par les enseignants aux élèves. Et sinon, elles ont été envoyées par courrier mercredi 8/12.

Une réunion d'information pour bien vous expliquer les enjeux de ce vote, a eu lieu mardi 7/12. Si vous n'avez pas pu participer, une autre

réunion est organisée vendredi 10/12 à distance, à 20h30. Voici le lien Zoom : <https://www.google.com/url?q=https://us05web.zoom.us/j/86855974662?pwd%3DdmdQVmw1ODZ1bFFFVW1jTmVzU0dYdz09&sa=D&source=calendar&usd=2&usq=AOvVaw3t4B8OaYRFIvSAyPHwRdqD>

N'hésitez pas à vous joindre à nous dans cette réunion Zoom, ou à nous faire part de vos questions sur notre mail contact@arpege-bussy.org

Musicalement vôtre !